

L'emploi

Les entreprises

Les revenus des habitants

L'habitat

La santé

Établissements et réussite scolaires

La sécurité et la tranquillité publiques

Les jeunes de Zus accompagnés par les missions locales

Lionel Bonnevalle (Dares)

175 000 jeunes habitant une Zus ont été reçus en entretien individuel par les conseillers des missions locales en 2007. Cet accompagnement, plus marqué en Zus qu'ailleurs, a permis à 56 500 jeunes de Zus de trouver un emploi, soit 15 % des jeunes suivis par le réseau des missions locales et PAIO ayant été embauchés sur cette période. L'accès à l'emploi reste toutefois plus difficile pour les jeunes en Zus. En 2007, 21 % des jeunes résidant en Zus accueillis par les missions locales ont trouvé un emploi dans les 6 mois, contre 26 % en moyenne. Ce déficit, particulièrement marqué pour les CDD, persiste une fois neutralisées les différences de structure socio-démographique.

Le réseau des missions locales et permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) a pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle. Il les informe, les conseille et, au besoin, les accompagne afin de faciliter leur accès à l'emploi.

En 2007, 995 000 jeunes ont ainsi été reçus en entretien individuel dans une mission locale ou une PAIO, niveau très proche du record d'un million de jeunes reçus au cours de l'année 2006 (**tableau 1**). Entre 2003 et 2006, le nombre de jeunes reçus en entretien individuel avait augmenté de 23 % sous l'effet de la mise en place et de la montée en charge du contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis). Dans le même temps, le nombre de jeunes reçus en premier accueil, c'est-à-dire reçus pour la première fois en entretien individuel dans une mission locale ou une PAIO,

était passé de 414 000 à 477 000, soit une augmentation de 15 %. En 2007, en revanche, le nombre de jeunes en premier accueil a baissé de 5 % pour revenir à 452 000.

Du fait d'une forte implantation géographique des structures dans les quartiers de la politique de la ville, les conseillers des missions locales ont notamment reçu en entretien individuel 175 000 jeunes habitant une zone urbaine sensible (Zus) au cours de l'année 2007¹. Depuis 2003, chaque année, environ 18 % des jeunes reçus en entretien individuel dans le réseau des missions locales habitent en Zus. La part des jeunes de Zus parmi les jeunes reçus en premier accueil est de 16 % entre 2003 et 2005, et d'un peu plus de 15 % en 2007 (**tableau 1**).

1. Entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 août 2007, 80 000 jeunes de Zus ont été reçus en entretien individuel dans le réseau de l'ANPE contre 130 000 dans le réseau des missions locales (sources : Gide et Parcours 3, voir encadré page 56).

Tableau 1
Accueil des jeunes par le réseau des missions locales

	2003	2004	2005	2006	2007
Jeunes accueillis pour la première fois	414 000	443 000	449 000	477 000	452 000
dont jeunes de Zus	16,0 %	16,0 %	16,0 %	15,6 %	15,3 %
Jeunes reçus en entretien individuel	815 000	903 000	945 000	1 001 000	995 000
dont jeunes de Zus	18,1 %	18,3 %	18,2 %	18,2 %	17,6 %

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2008).

Champ : jeunes ayant eu un entretien individuel avec le réseau des ML/PAIO.

Traitement : Dares.

Les jeunes de Zus en premier accueil en 2007 sont moins âgés et ont un niveau de formation moins élevé

Les jeunes habitant en Zus accueillis pour la première fois dans le réseau des missions locales sont moins âgés que les autres : plus de 19 % d'entre eux sont mineurs contre moins de 17 % pour les autres jeunes. Ils sont aussi moins bien formés que les jeunes n'habitant pas les Zus : 53 % ont au plus un niveau V sans diplôme au moment de leur premier accueil en mission locale alors que 42 % des jeunes n'habitant pas en Zus sont dans ce cas (tableau 2).

Les jeunes de Zus sont également plus souvent dépendants de leur famille et des transports en commun. C'est ainsi que moins de 17 % d'entre eux ont un logement autonome contre 23 % pour

les autres jeunes. Corrélativement, ils sont 73 % à habiter chez leurs parents ou chez un autre membre de la famille, contre 66 % pour les autres jeunes. Hors Zus, 40 % des jeunes accueillis pour la première fois en mission locale ont un moyen de locomotion motorisé (voiture, moto-cyclette, mobylette, scooter) contre seulement 20 % en Zus. De même, seuls 23 % des jeunes habitant en Zus ont le permis de conduire contre 36 % pour les autres. Ces différences s'expliquent en partie par la différence d'âge.

La situation familiale des jeunes de Zus en premier accueil est assez proche de celle des autres jeunes. Ils ont toutefois plus souvent un enfant à charge : dans 10 % des cas contre 7 % hors Zus.

Parmi les jeunes de Zus, les étrangers sont plus nombreux : 11 % contre 5 %.

Tableau 2
Caractéristiques des jeunes en premier accueil en 2007 (en %)

	Zus	Hors Zus	Ensemble
Sexe			
Hommes	47,8	46,0	46,3
Femmes	52,2	54,0	53,7
Age au premier accueil			
16 ou 17 ans	19,3	16,6	17,0
18 à 21 ans	51,9	53,6	53,3
22 à 25 ans	28,8	29,8	29,7
Niveau de formation au premier accueil			
Au moins bac +2 (Niveau I, II ou III)	4,6	7,3	6,9
Baccalauréat (niveau IV avec diplôme)	15,9	18,8	18,3
Niveau baccalauréat sans diplôme (niveau IV sans diplôme)	10,3	12,2	11,9
CAP-BEP (niveau V avec diplôme)	16,2	19,6	19,1
Niveau CAP-BEP sans diplôme, sortie de 2 ^{de} ou 1 ^{re} (niveau V sans diplôme)	18,0	15,9	16,2
Première année de CAP-BEP, sortie de 3 ^e (niveau V bis)	23,9	19,3	20,0
Sortie avant la 3 ^e générale (niveau VI)	11,1	6,9	7,6
Type d'hébergement			
Chez les parents	59,4	54,9	55,5
Chez un autre membre de la famille	13,5	10,8	11,2
Logement autonome	16,5	22,9	21,9
Chez des amis	5,1	5,3	5,3
En foyer, en CHRS, en hôtel	3,2	3,7	3,7
Sans hébergement, en hébergement nomade, autres	2,3	2,4	2,4
Situation familiale			
Célibataire	87,9	88,6	88,5
Marié, pacsé, vie maritale	10,9	10,6	10,7
Séparé, divorcé, veuf	1,2	0,8	0,8
Au moins un enfant à charge	9,8	7,3	7,6
Nationalité			
Française	88,8	95,2	94,3
Étranger Union européenne	0,8	0,8	4,9
Étranger hors Union européenne	10,4	4,0	0,8
Mobilité			
Moyen de locomotion individuel motorisé	20,2	40,2	37,2
Permis B	22,5	36,2	34,2

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2008).

Champ : jeunes reçus pour la première fois en entretien individuel entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007.

Traitement : Dares.

L'emploi

Les entreprises
 Les revenus des habitants
 L'habitat
 La santé
 Établissements et réussite scolaires
 La sécurité et la tranquillité publiques

Les jeunes de Zus bénéficient d'un suivi plus intensif par le réseau des missions locales

Pour 60 % des jeunes suivis en mission locale, le premier accueil dans le réseau en 2007 a eu lieu dans l'année qui a suivi la sortie du système scolaire. Pour les jeunes de Zus, cette proportion atteint même 63 % contre 59 % pour les jeunes n'habitant pas en Zus (**tableau 3**). Les jeunes de Zus qui fréquentent les missions locales en 2007 ont donc été pris en charge un peu plus précocement que les autres.

Les jeunes de Zus reçus pour la première fois en entretien individuel dans le réseau des missions locales et PAIO en 2007 bénéficient aussi d'un

nombre d'entretiens individuels plus élevé dans les douze mois qui suivent leur premier accueil. Ainsi, 23 % d'entre eux n'ont qu'un seul entretien individuel au cours de cette période contre 28 % des jeunes hors Zus (**tableau 4**). À l'inverse, 30 % des jeunes issus de Zus ont au moins six entretiens individuels au cours de leur première année de suivi contre 26 % des jeunes n'habitant pas en Zus. Les jeunes de Zus bénéficient donc d'un suivi un peu plus intense que les autres et souvent aussi un peu plus long. C'est pourquoi les jeunes de Zus représentent 15 % des jeunes accueillis pour la première fois en 2007 mais 18 % des jeunes reçus en entretien individuel en 2007.

Tableau 3**Décalé entre la sortie du système scolaire et le premier accueil en mission locale en 2007**

	Zus	Hors Zus	Ensemble
Moins d'un an	62,6	59,1	59,6
Entre 1 et 2 ans inclus	12,1	13,8	13,5
Entre 2 et 3 ans inclus	7,1	8,4	8,2
Plus de trois ans	18,2	18,7	18,7
Ensemble	100,00	100,00	100,00

Source: Parcours 3 (extraction septembre 2008).

Champ: jeunes en contact avec le réseau des missions locales en 2007, c'est-à-dire jeunes ayant eu au moins un entretien individuel, un entretien ou une information collective au cours de l'année 2007.

Traitement: Dares.

Tableau 4**Nombre d'entretiens individuels dans les 12 mois suivant le premier accueil en 2007**

	Zus	Hors Zus	Ensemble
Un	23,4	28,1	27,4
Deux	17,0	18,2	18,0
Trois	12,5	12,3	12,3
Quatre	9,4	9,0	9,1
Cinq	7,4	6,9	7,0
Six à neuf	18,0	15,4	15,8
Dix et plus	12,3	10,1	10,4
Total	100,0	100,0	100,0

Source: Parcours 3 (extraction septembre 2008).

Champ: jeunes reçus en entretien individuel entre le 1^{er} janvier 2007 et le 30 juin 2007.

Traitement: Dares.

Les jeunes de Zus suivis par les missions locales accèdent moins souvent à l'emploi que les autres

Au cours de l'année 2007, les conseillers des missions locales ont permis à 370 000 jeunes d'accéder à au moins un emploi «classique»², un emploi aidé ou un emploi en alternance et à plus

de 200 000 jeunes de commencer une formation (**tableau 5**). Ces chiffres, concernant les 995 000 jeunes reçus en entretien individuel en 2007, portent à la fois sur des jeunes suivis depuis plusieurs années par le réseau des missions locales et PAIO et sur des jeunes plus récemment accueillis.

2. Un emploi «classique» s'entend ici comme un emploi hors alternance et contrat aidé; l'intérim et les contrats saisonniers y sont inclus.

16,5 %

Les jeunes de Zus représentent seulement 16,5 % des jeunes ayant obtenu au moins un emploi ou une formation en 2007.

En 2007, 56 500 jeunes de Zus ont trouvé au moins un emploi («emploi classique», emploi aidé ou en emploi en alternance), soit 15 % des jeunes accompagnés par le réseau des missions locales et PAIO ayant été embauchés sur cette période. Les jeunes de Zus représentant 18 % des jeunes reçus en entretien individuel, cela traduit une sous-représentation globale de ces derniers parmi les jeunes ayant signé un contrat de travail. Concernant les emplois «classiques» (hors contrats aidés et alternance), les contrats en intérim sont plus fréquents pour les jeunes de Zus que les contrats saisonniers : 17 % des jeunes en intérim sont des jeunes de Zus contre seulement 9 % des jeunes en emploi saisonnier. La localisation géographique des emplois saisonniers, à la campagne ou dans les grandes régions touristiques, ainsi que la moindre mobilité des jeunes de Zus peuvent expliquer ces différences. Les autres CDD permettent de recruter moins de 15 % de jeunes de Zus et les CDI près de 16 % ce qui traduit encore une sous-représentation des jeunes de Zus parmi les jeunes suivis par les missions locales embauchés avec ces contrats. Les emplois aidés du secteur

non marchand recrutent davantage de jeunes de Zus : 17 % des embauches en CAE concernent des jeunes de Zus, 20 % des embauches en CAV et 23 % des embauches dans une association intermédiaire³ ou dans une entreprise d'insertion. Le secteur marchand en revanche est beaucoup moins accessible aux jeunes de Zus puisqu'ils n'y représentent que 11 % des jeunes recrutés. Les contrats en alternance sont inégalement ouverts aux jeunes de Zus suivis par les missions locales. Si 17 % des jeunes travaillant en contrat de professionnalisation viennent de Zus, proportion proche des 18 % de jeunes de Zus reçus en entretien individuel, ils ne sont que 12 % en contrat d'apprentissage.

À l'inverse, avec 19 % de jeunes de Zus parmi les jeunes ayant débuté une formation en 2007, ces derniers sont légèrement sur-représentés dans l'accès à la formation.

Malgré cela, globalement, les jeunes de Zus représentent seulement 16,5 % des jeunes ayant obtenu au moins un emploi ou une formation au cours de l'année 2007. Cette proportion reste un peu faible comparée aux 18 % de jeunes de Zus reçus en entretien individuel au sein du réseau des missions locales et PAIO.

3. Les associations intermédiaires sont des structures d'insertion par l'activité économique.

Tableau 5
Jeunes suivis par les missions locales entrés en emploi ou en formation au cours de l'année 2007

	Ensemble	Zus	Part des jeunes en Zus (%)
Jeunes entrés au moins une fois en emploi classique, emploi aidé ou alternance	370 092	56 482	15,3
Jeunes entrés au moins une fois en emploi classique	306 801	46 187	15,1
Jeunes ayant accédé à un CDD de droit commun	147 036	21 498	14,6
Jeunes ayant accédé à un contrat d'intérim	88 957	15 105	17,0
Jeunes ayant accédé à un contrat saisonnier	45 835	4 162	9,1
Jeunes ayant accédé à un CDI de droit commun	70 667	11 185	15,8
Jeunes ayant accédé à un autre contrat de travail	10 453	1 581	15,1
Jeunes entrés au moins une fois en contrat en alternance	41 602	5 952	14,3
Jeunes ayant accédé à un contrat de professionnalisation	18 084	3 053	16,9
Jeunes ayant accédé à un contrat d'apprentissage	23 178	2 830	12,2
Jeunes ayant accédé à un autre contrat en alternance	462	89	19,3
Jeunes entrés au moins une fois en contrat aidé	42 496	7 513	17,7
Jeunes ayant accédé à un contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CAE)	29 384	4 939	16,8
Jeunes ayant accédé à un contrat en association intermédiaire ou par une entreprise d'insertion	7 236	1 684	23,3
Jeunes ayant accédé à un contrat d'avenir (CAV)	1 979	413	20,1
Jeunes ayant accédé à un contrat aidé du secteur marchand	2 948	334	11,3
Jeunes ayant accédé à un autre contrat aidé	1 444	236	16,3
Jeunes entrés au moins une fois en formation	200 500	37 515	18,7
Ensemble des jeunes entrés au moins une fois en emploi ou formation	497 830	82 182	16,5

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2008).

Champ : jeunes reçus en entretien individuel entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007.

Traitement : Dares.

L'emploi

Les entreprises
 Les revenus des habitants
 L'habitat
 La santé
 Établissements et réussite scolaires
 La sécurité et la tranquillité publiques

L'accès à l'emploi des jeunes de Zus nouvellement accueillis en mission locale s'améliore entre 2006 et 2007 mais reste inférieur à celui des autres jeunes

L'étude de l'accès à l'emploi dans les six mois suivant le premier accueil confirme des difficultés d'insertion professionnelle plus aiguës pour les jeunes de Zus. Si 26 % des jeunes ont accédé à un « emploi classique », un emploi aidé ou un emploi en alternance dans les six mois qui ont suivi leur premier accueil en 2007, ce taux n'est

que de 21 % pour les jeunes de Zus (**tableau 6**). Ainsi, seuls 17 % d'entre eux ont accédé à un « emploi classique » dans les six mois contre 21 % pour l'ensemble des jeunes. De même, 5 % des jeunes de Zus ont accédé à un emploi aidé ou en alternance dans les six mois contre 6 % pour l'ensemble des jeunes.

Toutefois, entre 2006 et 2007, le taux d'accès à l'emploi dans les six mois suivant le premier accueil s'est amélioré légèrement plus pour les jeunes de Zus en premier accueil que pour les autres jeunes, passant de 19 % à 21 %.

Tableau 6

Accès à l'emploi et à la formation dans les six mois suivant le premier accueil pour les jeunes en premier accueil en 2006 et en 2007

	2007		2006	
	Ensemble	Zus	Ensemble	Zus
Jeunes en premier accueil	452 000	69 000	477 000	79 000
Jeunes ayant accédé à toute forme d'emploi dans les six mois (en %)	26,0	21,2	25,0	19,4
Jeunes ayant accédé à un emploi classique dans les six mois (en %)	21,0	17,1	20,2	15,6
Jeunes ayant accédé à un emploi aidé ou en alternance dans les six mois (en %)	5,7	4,8	5,6	4,3
Jeunes ayant accédé à une formation dans les six mois (en %)	17,2	18,6	18,3	19,4

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2008).

Champ : jeunes reçus en premier accueil entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007 et jeunes reçus en premier accueil entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2006.

Traitement : Dares.

L'accès des jeunes de Zus à la formation est en très légère baisse par rapport à 2006 : 19 % d'entre eux débutent une formation dans les six mois qui suivent leur premier entretien individuel dans le réseau en 2007.

Tableau 7
Proportion de jeunes de Zus accédant à un emploi (« emploi classique », emploi aidé ou emploi en alternance) dans les six mois suivant leur premier accueil dans le réseau des missions locales

Région	Accès à l'emploi dans les six mois suivant le premier accueil
Alsace	18,8
Aquitaine	29,5
Auvergne	25,4
Basse-Normandie	24,3
Bourgogne	23,2
Bretagne	24,6
Centre	28,7
Champagne-Ardenne	26,3
Corse	22,8
Franche-Comté	17,2
Guadeloupe	12,1
Guyane	7,6
Haute-Normandie	20,1
Île-de-France	21,2
Languedoc-Roussillon	16,7
Limousin	31,8
Lorraine	23,8
Martinique	13,0
Midi-Pyrénées	23,0
Nord-Pas-de-Calais	16,4
Pays de la Loire	25,4
Picardie	22,6
Poitou-Charentes	32,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14,2
La Réunion	14,0
Rhône-Alpes	25,4
Ensemble	21,2

Source : Parcours 3 (extraction septembre 2008).
Champ : jeunes reçus en premier accueil entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007.
Traitement : Dares.

Les données régionales montrent de fortes disparités aussi bien en termes d'accès à l'emploi que d'accès à la formation pour les jeunes de Zus nouvellement accueillis par les missions locales. C'est ainsi que les taux d'accès à toute forme d'emploi dans les six mois sont seulement

compris entre 7 % et 13 % dans les Dom alors qu'ils atteignent presque 30 % en Poitou-Charentes, en Limousin, en Aquitaine et dans le Centre (tableau 7).

Le déficit d'accès à l'emploi pour les jeunes de Zus persiste une fois neutralisées les différences de structure dans la population des premiers accueils en mission locale

Les écarts de taux d'accès à l'emploi ou à la formation entre les jeunes de Zus et l'ensemble des jeunes reçus en premier accueil peuvent, pour partie, refléter les différences de structure socio-démographique entre les jeunes de Zus et les jeunes n'habitant pas en Zus. Cependant, après avoir corrigé ces différences de structure en termes d'âge, de sexe, de niveau de formation et de nationalité, le déficit d'accès à toute forme d'emploi persiste et l'avantage relatif des jeunes de Zus dans l'accès à la formation se confirme (tableau 8). C'est ainsi qu'un jeune homme, âgé de 18 à 21 ans, de niveau V avec diplôme et de nationalité française, n'habitant pas en Zus (individu de référence) a une probabilité de 30,6 % d'accéder à au moins un « emploi classique » dans les six mois suivant son premier accueil. Cette probabilité n'est plus que de 26,1 % pour les jeunes de mêmes caractéristiques mais issus de Zus. Toutes choses égales par ailleurs, les jeunes ayant le niveau de formation le plus faible (niveau VI et V bis et dans une moindre mesure V sans diplôme) ont beaucoup plus de difficultés à accéder à l'emploi que les autres. Les jeunes ayant au moins le bac ont par contre quasiment la même probabilité d'accéder à l'emploi que les jeunes de niveau V avec diplôme. Par ailleurs, les mineurs accèdent bien moins fréquemment à un « emploi classique » dans les six mois suivant le premier accueil. Un jeune ne se distinguant de l'individu de référence que par le fait d'être mineur n'aura plus qu'une probabilité de 13,1 % d'accéder à un « emploi classique » dans les six mois.

De la même façon, un jeune homme, âgé de 18 à 21 ans, de niveau V avec diplôme et de nationalité française, n'habitant pas en Zus (individu de référence) a une probabilité de 6,6 % d'accéder à au moins un emploi aidé ou à un contrat en alternance dans les six mois suivant son premier accueil. Cette probabilité n'est plus que de 5,3 % pour les jeunes de mêmes caractéristiques habitant en Zus. Toutes choses égales par ailleurs, ce sont les jeunes mineurs qui ont le plus souvent accès aux contrats aidés ou en alternance : leur probabilité d'accès à l'emploi aidé ou en alternance dans les six mois est de 10,7 %.

L'emploi

Les entreprises
 Les revenus des habitants
 L'habitat
 La santé
 Établissements et réussite scolaires
 La sécurité et la tranquillité publiques

En revanche, les probabilités d'accès à la formation sont plus élevées pour les jeunes de Zus que pour les autres jeunes reçus par les missions locales, toutes choses égales par ailleurs. Ainsi, un jeune homme, âgé de 18 à 21 ans, de niveau V avec diplôme et de nationalité française, n'habitant pas en Zus (individu de référence) a une probabilité de 14 % de commencer au moins une formation dans les six mois

suivant son premier accueil. Pour un jeune ne se distinguant de l'individu de référence que par le fait d'habiter en Zus, cette probabilité dépasse 16 %. De plus, toutes choses égales par ailleurs, les jeunes de faible niveau de formation (niveau VI, V bis et dans une moindre mesure niveau V sans diplôme) ainsi que les jeunes mineurs ont plus de chance d'accéder à une formation dans les six mois suivant leur premier accueil.

Tableau 8

Probabilité d'accéder à un emploi classique, un emploi aidé ou une formation dans les six mois suivant le premier accueil dans le réseau des missions locales et PAIO

	Probabilité d'accéder à un emploi classique		Probabilité d'accéder à un emploi aidé ou en alternance		Probabilité d'accéder à une formation	
		Significativité		Significativité		Significativité
Individu de référence	30,6		6,6		14,0	
	Écart de probabilité par rapport à l'individu de référence		Écart de probabilité par rapport à l'individu de référence		Écart de probabilité par rapport à l'individu de référence	
Sexe						
Homme	Référence		Référence		Référence	
Femme	- 1,2 point	***	- 0,7 point	***	+ 2,9 points	***
Age au premier accueil						
16 ou 17 ans	- 17,5 points	***	+ 4,1 points	***	+ 1,3 point	***
18 à 21 ans	Référence		Référence		Référence	
22 à 25 ans	- 6,6 points	***	- 1,8 point	***	- 1,8 point	***
Niveau de formation						
VI et Vbis	- 11,6 points	***	- 1,2 point	***	+ 6,0 points	***
V sans diplôme	- 6,9 points	***	- 0,7 point	***	+ 2,1 points	***
V avec diplôme	Référence		Référence		Référence	
IV sans diplôme	- 5,5 points	***	- 0,6 point	***	+ 1,1 point	***
IV diplômé et plus	+ 0,8 point	***	+ 0,1 point	n.s.	- 1,7 point	***
Nationalité						
Français	Référence		Référence		Référence	
Étranger	- 3,6 points	***	- 1,6 point	***	+ 5,8 points	***
Quartiers prioritaires						
Hors Zus	Référence		Référence		Référence	
En Zus	- 4,5 points	***	- 1,3 point	***	+ 2,4 points	***

Modalité statistiquement significative au seuil de 1 % (***), au seuil de 5 % (**), au seuil de 10 % (*), non significative au seuil de 10 % (n.s.).
Lecture: l'individu de référence (homme, de 18 à 21 ans, de niveau V avec diplôme, français et n'habitant pas en Zus) a une probabilité de 30,6 % d'accéder à au moins un emploi classique dans les six mois qui suivent son premier accueil, de 6,6 % d'accéder à au moins un emploi aidé ou en alternance dans la même période et de 14 % d'accéder à au moins une formation. Un jeune ne se différenciant de l'individu de référence que par le fait d'habiter en Zus a une probabilité d'accéder à un emploi classique de 4,5 points inférieure (soit 26,1 %), une probabilité d'accéder à un emploi aidé ou un emploi en alternance de 1,3 point inférieure (soit 5,3 %) et, une probabilité d'accéder à une formation de 2,4 points supérieure (soit 16,4 %).
Source: Parcours 3 (extraction septembre 2008).
Champ: jeunes reçus en premier accueil entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007.
Traitement: Dares.

L'application Parcours 3

Les missions locales et les PAIO sont équipées de l'application Parcours 3 pour gérer les dossiers des jeunes accueillis et notamment ceux qui bénéficient du programme Civis. Cette application est utilisée quotidiennement pour la saisie des dossiers des jeunes par l'ensemble des conseillers des missions locales. Elle permet de décrire précisément les caractéristiques individuelles des jeunes, les situations qu'ils occupent sur le marché du travail, les services dont ils bénéficient...

Localement, Parcours 3 est un outil de pilotage pour chaque mission locale. Les remontées mensuelles d'information au niveau régional et au niveau national permettent des études à un niveau plus agrégé. Pour s'assurer de la qualité des données, des contrôles de cohérence et une charte de saisie ont été conçus pour corriger et homogénéiser les comportements de saisie sur l'ensemble du territoire.

Bibliographie

- Bonnevalle L., « Le Contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) : la moitié des jeunes sur la voie de l'insertion professionnelle après 18 mois », *Premières Synthèses, Dares*, 29.03, juillet 2008.
- Bonnevalle L., « L'accompagnement des jeunes peu qualifiés par les missions locales », *Les travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2007-2008*, La Documentation française, avril 2008.
- Bonnevalle L., « Le Contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) : la moitié des jeunes occupe un emploi à la sortie du dispositif », *Premières Synthèses, Dares*, 02.02, janvier 2008.
- Bonnevalle L., « L'activité des missions locales et PAIO en 2006 – La hausse de l'activité se poursuit avec la montée en charge du Civis », *Premières Synthèses, Dares*, 02.01, janvier 2008.